



Bourse Uemoa

La BRVM ouvre sa séance du Jour
La Bourse Régionale des valeurs mobilières (BRVM) ouvre sa séance de cotation du jour ... • (Page 07)

CEDEAO

Un projet promet la libre circulation des personnes

Il s'agit de maximiser le potentiel de développement lié à la liberté de circulation des personnes et à la migration en Afrique de l'Ouest. La Communauté ... • (Page 08)

Transport

Kenya Airways annonce un bénéfice de 41,7 millions \$ en 2024, le premier depuis 11 ans
Après plus d'une décennie de pertes, Kenya Airways renoue avec les profits. La compagnie a annoncé un bénéfice ... • (Page 08)

CRRH-UEMOA / Conseil d'Administration du 25 mars 2025 • (Pages 03)

Une nouvelle dynamique dans le financement de l'habitat



Groupe Scientifique SIGMA • (Pages 04)

Lancement du concours EG@ au Togo

Togo / Gouvernance économique

L'activité économique a progressé de 6,3 % au 3^e trimestre 2024

Au Togo, l'activité économique a progressé de 6,3 % par rapport au troisième trimestre 2023. Cette progression, ... • (Page 02)

Savanes

La commercialisation des boissons frelatées et du tramadol interdite

Au Togo, plus précisément dans la région des Savanes, la commercialisation des boissons frelatées et des antalgiques morphiniques, ... • (Pages 04)

Inclusion financière

Vers un modèle durable

Alors que l'inclusion financière progresse en Afrique subsaharienne, notamment grâce à la bancarisation mobile, les risques de surendettement et de fraudes restent des défis majeurs. Pour garantir un "bien-être financier" ... • (Page 06)

Sénégal / Finances publiques

L'audace d'un assouplissement quantitatif de la BCEAO pour éviter le plongeon

L'objectif de ce papier est d'esquisser des solutions macroéconomiques suite à la récente visite de la mission du Fonds Monétaire international (FMI) en mars ... • (Page 10,11)



NE COMPTÉZ PLUS VOS MÉGAS
OPTÉZ POUR L'ILLIMITÉ

ACTUELLEMENT LES FRAIS D'INSTALLATION SONT À 10 000 FCFA*

CANALBOX
VIVEZ L'INTERNET ILLIMITÉ

8866 www.canalbox.tg
Coût de l'appel : 20 FCFA.

*Offre soumise à condition de paiement d'au moins 02 abonnements mensuels pour la formule START

Togo / Gouvernance économique

L'activité économique a progressé de 6,3 % au 3^e trimestre 2024

Au Togo, l'activité économique a progressé de 6,3 % par rapport au troisième trimestre 2023. Cette progression, exprimée par le produit intérieur brut (PIB), qui mesure la valeur totale des biens et services produits dans le pays, représente une hausse de 6,3 % au troisième trimestre 2024 en glissement annuel, selon les données publiées par l'INSEED.

Cette performance s'inscrit dans un ralentissement modéré, après deux trimestres exceptionnels (+14,5 % et +12,5 %). Ceci étant, pour ce trimestre, la croissance de l'économie a été principalement tirée par le dynamisme des secteurs primaire et secondaire, qui enregistrent respectivement +10,7 % et +21,1 % sur la période. Dans le secteur primaire, indique-t-on, l'essor est largement dû à la branche agriculture, élevage, chasse et sylviculture (+10,4 %), qui pèse 98 % de la valeur ajoutée du secteur primaire, selon les données. En revanche, la pêche a fortement reculé (-29 %), pénalisée notamment par la raréfaction des ressources halieutiques.



dans les industries extractives (+209,5 %), ainsi que d'une progression solide dans la transformation alimentaire (+36,7 %), les boissons (+21,9 %), les matériaux de construction (+27,8 %) et les produits métallurgiques (+30,1 %). La construction, en revanche, reste en repli (-16,8 %).

laisse, affiche une croissance timide (+0,8 %) au troisième trimestre. Ceci, en dépit des bons résultats du commerce, des services financiers et des activités de loisirs. Ils sont en effet contrecarrés par un net recul des services publics, notamment l'éducation (-13 %) et l'administration (-24,4 %). Rappelons qu'en 2024, le PIB du Togo était estimé à 5900 milliards FCFA (soit 9,8 milliards \$), selon la Banque mondiale.

Avec Togofirst

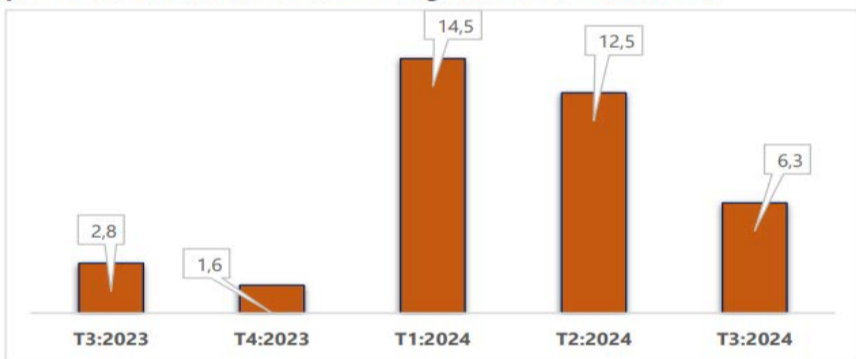
Boom des industries extractives

Le secteur secondaire, quant à lui, a bénéficié d'une véritable explosion de l'activité

Un secteur tertiaire resté timide

Le secteur tertiaire, qui représente pourtant plus de la moitié de l'économie togo-

Graphique 1 : Taux de croissance du PIB en glissement annuel (en %)



Source : INSEED, CNT, Troisième trimestre 2024

• Secteur agricole

AUX DECIDEURS ...

100 % électrifié d'ici 2030...

L'accès universel à l'électricité n'est pas un simple luxe, c'est un droit fondamental et un moteur de développement. Le Togo, sous l'impulsion du Président Faure Essozimna Gnassingbé, s'est engagé dans une course décisive pour assurer à chaque citoyen une alimentation électrique fiable d'ici 2030. Avec un taux d'électrification nationale passant de 23 % en 2010 à 70 % en 2024, le pays prouve que l'ambition peut se traduire en actions concrètes.

Mais au-delà des chiffres, c'est tout un modèle économique et énergétique qui se dessine. En misant sur un mix énergétique équilibré, intégrant 50 % d'énergies renouvelables, le Togo fait le choix d'une croissance durable et inclusive. L'extension de la centrale photovoltaïque de Blitta, l'installation de 73 mini-grids solaires et le programme CIZO destiné à électrifier des millions de foyers sont autant d'initiatives qui marquent la rupture avec une dépendance aux énergies fossiles et aux importations coûteuses.

Toutefois, les défis restent immenses. Le financement, l'intégration des populations rurales et la modernisation du réseau demeurent des enjeux cruciaux pour garantir la pérennité de cette transformation. L'électrification ne doit pas être seulement quantitative, mais aussi qualitative : la stabilité du réseau, l'accessibilité financière et la formation des compétences locales sont essentielles pour maximiser l'impact de ces avancées.

L'électricité, c'est la clé du progrès. Elle alimente les industries, dynamise les PME, améliore les services de santé et favorise l'éducation. Un Togo électrifié à 100 % d'ici 2030, c'est un Togo plus compétitif, plus inclusif et plus résilient. L'engagement est pris. Reste à accélérer la cadence et à s'assurer que cette lumière atteigne chaque foyer, sans exception.

M.T

Image du jour



MODÉRATRICE

Solange ALLECHI YAYI
Responsable du Genre,
Environnement et Social

Prof. K. ZINSOU-KLASSOU
Ministre de l'Action Sociale, de la
Solidarité et de la Promotion de la
Femme - Togo

Nathalie GAHUNGA
Cheffe de la Division Genre et
Autonomisation Économique
des Femmes - BAD

PANÉLISTES

Barbara KY
Directrice du Département
en Charge du Genre -
Commission de l'UEMOA

Mireille KAMITATU
Directrice Régionale Adjointe
pour l'Afrique de l'Ouest et
du Centre - Bureau Régional
d'ONU Femmes

Dr Yempabo NABA
Sociologue Sénior, Spécialiste
Genre au Département
Financement du Développement
Durable - BOAD

La charge mentale des femmes
et la co-construction d'une société
équitable et égalitaire de demain

Et si on en parlait ?

28 mars 2025 à 10h

Inscrivez-vous dès maintenant !



Le Togo en chiffres

DEMOGRAPHIE

	Pays	Afrique de l'Ouest	Afrique subsaharienne
Population (NU, 2023)	9,3 M	446 M	1,2 Md
Taux de croissance démographique (NU, 2023)	2,3%	2,3%	2,6%
Population en 2050 (estimations NU, 2023)	15,6 M	735 M	2,1 Mds
Taux de fertilité (NU, 2023)*	4,2	4,4	4,3
Mortalité infantile des enfants de moins de 1 an (NU, 2023)**	41	60	48
Taux de natalité chez les femmes âgées de 15 à 19 ans (2023, NU)***	77,1	91,2	94,4
Part de la population âgée de moins de 15 ans (NU, 2023)	39,9%	41,5%	41%
Espérance de vie à la naissance (NU, 2023)	62,7 ans	58,3 ans	62,1 ans
Part de la pop. urbaine (NU, 2023)	44,5%	49,5%	43,1%

* Nombre d'enfants par femme. ** Nombre de décès pour 1000 enfants. *** Nombre de naissances pour 1000 femmes.

• Source : tresor.economie.gouv.fr

CRRH-UEMOA / Conseil d'Administration du 25 mars 2025

Une nouvelle dynamique dans le financement de l'habitat

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil d'Administration du 25 mars 2025 : NOUVELLE DYNAMIQUE DANS LE FINANCEMENT DE L'HABITAT ET CAPITAL RENFORCÉ POUR LA CRRH-UEMOA



Lors de sa réunion du 25 mars 2025 à Lomé, le Conseil d'Administration de la Caisse Régionale de Refinancement Hypothécaire de l'UEMOA (CRRH-UEMOA) a validé les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

En 2024, la CRRH-UEMOA enregistre des résultats financiers remarquables avec un résultat net provisoire d'environ 2 milliards FCFA, en progression de 58% par rapport à l'exercice précédent. Cette performance met en évidence la solidité et l'efficacité du modèle économique de l'institution, qui continue de jouer un rôle clé dans le financement du logement au sein de l'UEMOA.

Un dynamisme inédit dans l'activité de refinancement

L'année 2024 marque un jalon important pour la CRRH-UEMOA, avec un volume record de 55 milliards FCFA de refinancements, un niveau inégalé à ce jour. Cette dynamique reflète l'engagement de l'institution à soutenir l'accès au financement immobilier dans la région, contribuant ainsi à faciliter l'accès au logement pour de nombreux ménages dans l'UEMOA.

Renforcement du capital social et entrée de nouveaux actionnaires bancaires

Dans le cadre de sa stratégie de renforcement de sa solidité financière, la CRRH-UEMOA a procédé à une augmentation de son capital social, avec l'entrée de trois nouvelles banques de premier plan au capital : Société Générale Burkina Faso, NSIA Banque Bénin et Coris Bank International Bénin. Cette opération, qui porte à 61 le nombre de banques actionnaires, illustre la confiance renouvelée du secteur bancaire dans l'institution. Les banques de l'UEMOA détiennent deux tiers

du capital, tandis que les actionnaires institutionnels (BOAD, IFC, BIDC, Shelter Afrique) détiennent un tiers du capital de l'institution. Cette étape s'inscrit dans le cadre du programme d'augmentation de capital visant à renforcer la capacité de la CRRH-UEMOA à accompagner les besoins en financement de la région.

"Les résultats tant qualitatifs que quantitatifs de l'exercice 2024 marquent une étape clé dans la mise en œuvre de notre stratégie de croissance. La réussite de notre augmentation de capital, à laquelle ont participé de nouvelles banques, témoigne de la confiance de nos actionnaires en notre capacité à soutenir les projets de logements dans notre région. Nous continuerons à investir dans l'innovation afin de mieux appréhender et répondre au mieux aux besoins de financement immobilier des populations de l'UEMOA."

Thierry TANO, Président du Conseil d'Administration

"La progression de nos résultats en 2024 est le fruit d'un travail collectif et d'une vision claire. Nous restons déterminés à renforcer notre rôle de catalyseur du financement immobilier dans l'UEMOA. L'engagement de nos actionnaires et partenaires institutionnels, ainsi que la qualité du travail de nos équipes, nous permettent de poursuivre notre ambition d'un développement inclusif et durable pour la région."

Yedau OGOUNDELE, Directrice Générale de la CRRH-UEMOA

Des avancées stratégiques majeures

En 2024, la CRRH-UEMOA a continué à se distinguer par son rôle de pionnier dans la région. L'institution a lancé la Garantie de Prêts au Logement (GPL), une solution inédite au niveau de l'UEMOA, en partenariat

avec le Fonds de Solidarité Africain (FSA). Ce produit innovant ouvre de nouvelles perspectives d'offre financière inclusive pour les ménages et les banques dans le financement du logement.

L'institution a également lancé le programme ZAKA-RMBS, en collaboration avec BOAD Titrisation. Ce programme multi-cédants de titrisation de prêts hypothécaires représente une étape décisive dans la structuration du marché de la titrisation dans la région et contribuera à diversifier les sources de financement pour le logement.

Enfin, la CRRH-UEMOA s'est vue attribuée, en février 2025, la meilleure notation de l'agence internationale Moody's, avec la note SQS1 pour son programme d'émission obligataire sociale, confirmant ainsi la solidité de sa gestion et de son modèle financier. Cette reconnaissance s'inscrit dans la continuité des efforts déployés en 2024 pour structurer sa première émission obligataire sociale, renforçant ainsi la crédibilité du dispositif auprès des investisseurs institutionnels. L'agence de notation régionale Bloomfield a également salué la bonne gestion de l'institution en relevant sa notation financière de AA+ perspective stable à AA+ avec une perspective positive.

Un avenir prometteur pour le financement du logement dans l'UEMOA

Ces réalisations s'inscrivent dans la vision à long terme de la CRRH-UEMOA : permettre à un plus grand nombre de ménages d'accéder à un logement de qualité et contribuer ainsi au développement durable de la région. Grâce à son modèle financier innovant et à la confiance de ses actionnaires, l'institution continue de jouer un rôle clé dans l'amélioration des conditions de vie des populations au sein de l'UEMOA.



A propos de la CRRH UEMOA

Créée en 2010 par la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO), la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) et l'Autorité des Marchés Financiers de l'UEMOA (AMF-UEMOA), la CRRH-UEMOA est une institution financière régionale de premier plan dédiée au financement du logement dans l'UEMOA. Depuis sa création, elle a mobilisé plus de 415 milliards FCFA, permettant de financer plus de 100 000 ménages. L'institution joue un rôle clé dans le développement du marché hypothécaire et le financement de projets immobiliers dans la région.

Contact Presse : infos@crrhuemoa.org / www.crrhuemoa.org

Le Togo en chiffres

	2023	2024
Croissance du PIB réel (FMI)	5,6 %	5,3 %
Croissance du PIB réel par habitant (FMI)	3,1 %	2,8 %
Taux d'inflation moyen annuel (FMI)	5,3 %	2,7 %
Solde budgétaire global, dons compris (en % du PIB, FMI)	-6,7 %	-4,9 %
Dette publique (en % du PIB, FMI)	68,0 %	69,7 %
Recettes publiques (en % du PIB, FMI)	19,8 %	19,0 %
Solde courant externe (en % du PIB, FMI)	-2,9 %	-3,0 %
Réserves en mois d'importations (FMI, Regional Economic Outlook) (UEMOA)	3,2 mois	3,3 mois

PIB nominal en 2023 (FMI)

9,1 Mds USD

Population en 2023 (FMI)

9,1 M

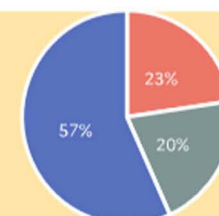
PIB/hab en 2023 (FMI)

1 001 USD

Répartition sectorielle du PIB en 2022

(CNUCED)

■ Agriculture ■ Industrie ■ Services



Source : tresor.economie.gouv.fr

Groupe Scientifique SIGMA

Lancement du concours EG@ au Togo

Le Groupe scientifique SIGMA avec à leur tête le fondateur, M. Mama Omorou et le délégué général du concours EG@ M. Eric Parlebas ont procédé au lancement de la première édition du concours EG@ au Togo, le 26 mars 2025 au siège du Groupe à Lomé.

Le Groupe Scientifique SIGMA, Institution spécialisée dans l'enseignement scientifique et technique au Togo et EG@ concours commun à 10 écoles d'ingénieurs françaises ont conclu un partenariat de confiance et d'expertise mutuelles pour organiser les épreuves écrites du concours EG@, le samedi 26 avril 2025 à Lomé dans les locaux de SIGMA.

Le concours EG@ est constitué de 5 épreuves obligatoires: Mathématiques, physique, informatique, anglais et français ainsi que de 4 épreuves optionnelles: biochimie, génétique, chimie avancée et biologie pour les candidats ayant choisi les écoles offrant des cursus en sciences du vivant.

Le concours EG@ offre l'opportunité de poursuivre un cycle d'études dans l'une des 10 écoles membres qui permettent d'obtenir le titre d'Ingénieur diplômé reconnu par l'Etat français. 176 places seront ouvertes aux étudiants résidant en Afrique pour l'année 2025.

« Le concours EG@ n'est pas seulement un concours, c'est un saut dans l'avenir. C'est un projet ambitieux qui ouvre les portes des grandes écoles d'ingénieurs françaises, où de jeunes talents ont leur chance. C'est un symbole de coopération internationale au service de la jeunesse, de la formation scientifique et de l'innovation technologique.

Le groupe scientifique SIGMA est honoré de collaborer le consortium des universités, dont la mission est de permettre aux jeunes étudiants de réaliser leur rêve d'ingénieurs en intégrant les meilleures écoles d'ingénieurs de France. Grâce à ce partenariat, Nous offrons à nos étudiants la possibilité



d'obtenir un diplôme d'excellence au niveau international » s'est réjoui M. Mama Omorou, fondateur du Groupe Scientifique SIGMA

Candidature

Les candidats togolais nés à partir de l'an 2000 et ayant validé 2 ans après le BAC dans un cursus scientifique et technique sont invités à participer au concours EG@. Les candidat(e)s sont invités à constituer leur dossier de candidature avec toutes les pièces requises avant la date limite de dépôt fixée au 17 avril 2025 minuit.

Les frais d'inscription au concours sont de 50.000 CFA par étudiant. Cependant, seuls les candidats dont les dossiers sont déclarés complets et validés reçoivent les instructions pour le paiement des frais afin d'éviter d'éventuels remboursements.

Les candidatures font l'objet d'une évaluation tripartite: classement aux épreuves écrites, performance à l'entretien oral et qualité du parcours scolaire et académique appréciée à travers les pièces du dossier de candidature.

Les candidats sont appelés à formuler 3 vœux parmi les 10 écoles membres du concours EG@ et à les classer par ordre de préférence. Les places offertes sont réparties selon la

règle au meilleur son meilleur choix.

Qualité et habilitation des écoles membres d'EG@

Toutes les écoles membres du concours commun EG@ sont accréditées par la Commission du Titre d'Ingénieur (CTI) créée en 1934 par l'Etat français. Cette commission est chargée d'évaluer les écoles et d'octroyer l'habilitation à délivrer le Titre d'ingénieur à la française. Le diplôme d'ingénieur confère le grade de Master et permet donc de poursuivre ses études en doctorat.

Une visibilité renforcée vers le grand public togolais

Le partenariat établi entre SIGMA et EG@ est gagnant-gagnant. Il permet à SIGMA d'offrir aux étudiants togolais une nouvelle opportunité d'accès aux écoles d'ingénieurs en France et dans le même temps à renforcer son image et sa position au sein du public togolais. Il permet au concours EG@ d'étendre sa présence et sa visibilité dans un nouveau pays avec un partenaire sérieux et reconnu.

Le concours EG@ est aujourd'hui représenté dans 9 pays et 13 centres de concours à savoir : Abidjan, Abomey, Bandjoun, Dakar, Douala, Casablanca, Ouagadougou, Tunis, Yaoundé (2 centres), Yamoussoukro, Lomé et Conakry.

Savanes

La commercialisation des boissons frelatées et du tramadol interdite

Au Togo, plus précisément dans la région des Savanes, la commercialisation des boissons frelatées et des antalgiques morphiniques, notamment le tramadol, est désormais interdite. La mesure a été prise par le gouverneur de la région, Affoh Atcha-Dedji, à travers un arrêté le lundi 24 mars.

L'interdiction concerne non seulement la vente, mais aussi la production, l'importation, la distribution et la détention de ces produits. La consommation de ces produits est également prohibée, sauf en cas de prescription médicale. L'objectif est de protéger la population contre les effets néfastes de ces substances dont la consommation abusive représente un risque majeur pour la santé publique et la sécurité. « Tout contrevenant aux dispositions du présent arrêté sera puni conformément aux dispositions pénales en vigueur », a précisé le gouverneur. Les sanctions prévues incluent la fermeture



des points de vente, la saisie et la destruction des produits interdits après expertise, ainsi que des amendes, sans exclusion des poursuites judiciaires. Pour rappel, la région des Savanes est en état d'urgence sécuritaire depuis trois ans. Ceci, pour

permettre au gouvernement d'adapter la riposte à l'évolution de la menace, et de poursuivre les actions déjà engagées dans le sens de la protection des citoyens et des biens.

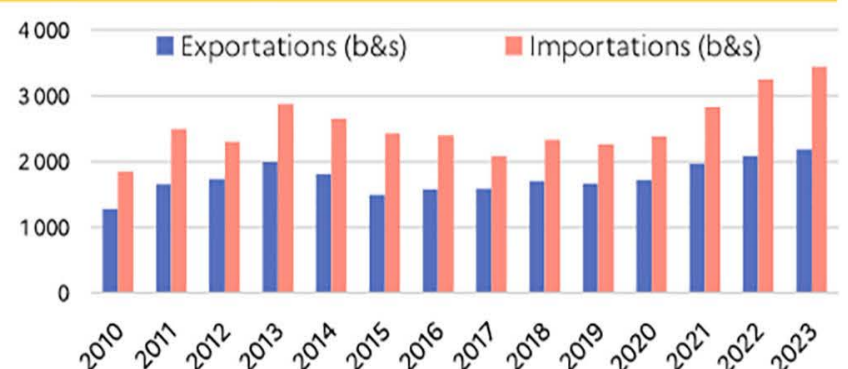
Avec *republiquetogolaise*



Le Togo en chiffres

Commerce extérieur du Togo (M USD, Banque Mondiale)

	2021	2022	2023
Exportations de biens et services (BM)	1 971	2 091	2 192
Importations de biens et services (BM)	2 833	3 259	3 441
Balance des biens et services (BM)	- 861	- 1 167	- 1 249



● Source : tresor.economie.gouv.fr

TOUTE L'ACTUALITÉ ECONOMIQUE DU TOGO ET D'AILLEURS



- 
» Couverture médiatique
- 
» Insertion publicitaire
- 
» Publi-reportage ...

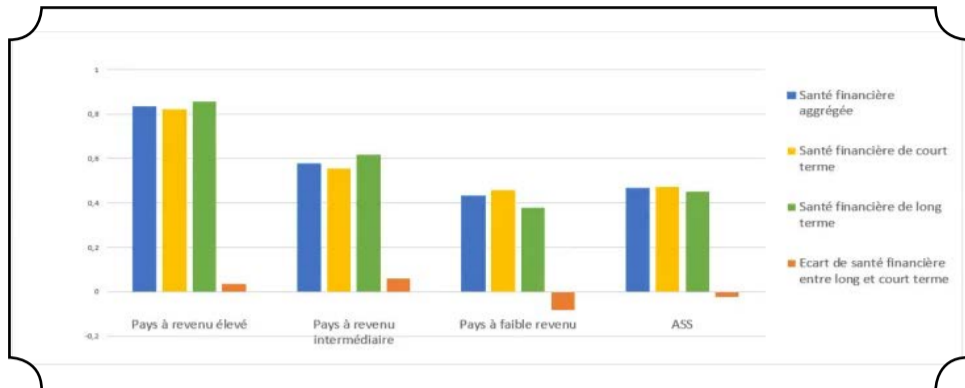
Accédez à notre Site Web et tenez vous informer en temps réel de toute l'actualité !!

... L'économiste du Togo, le journal des décideurs ...

Inclusion financière en Afrique subsaharienne

Vers un modèle durable

Alors que l'inclusion financière progresse en Afrique subsaharienne, notamment grâce à la bancarisation mobile, les risques de surendettement et de fraudes restent des défis majeurs. Pour garantir un "bien-être financier" durable, il est impératif de renforcer les politiques publiques et d'assurer un accès sécurisé aux services financiers pour les populations vulnérables.



L'inclusion financière en Afrique subsaharienne a connu des progrès significatifs ces dernières années. Selon une récente étude menée par Quentin Dufresne, Luc Jacolin et Albin Salmon et publiée par la Banque de France, le taux de bancarisation a doublé entre 2011 et 2021, passant de 23 % à 55 % de la population, grâce notamment à la prolifération de la banque mobile. Cependant, l'amélioration de l'accès aux services financiers soulève des questions essentielles sur la "santé financière" des populations récemment bancarisées. La santé financière, définie comme la capacité d'une personne à faire face à ses obligations financières à court et à long termes, reste plus fragile en Afrique subsaharienne qu'en économie avancée. L'étude démontre en effet que dans les pays à faible revenu, cette capacité est estimée à 43 %, et à 47 % pour l'Afrique subsaharienne, contre 83 % dans les pays développés. Cette faiblesse est particulièrement visible dans l'incapacité de ces populations à faire face aux dépenses futures, comme celles liées à l'éducation ou à la retraite, en raison du manque d'accès aux services financiers formels et d'une éducation financière insuffisante. Le recours à la banque mobile a permis de combler en partie cette lacune, en offrant une alternative pratique et accessible. Néanmoins, les progrès dans l'utilisation des services financiers restent limités. L'étude note qu'en 2021, seulement 16 % des populations d'Afrique subsaharienne déclarent épargner dans une institution financière, contre 23

% dans les pays à revenus intermédiaires. L'accès au crédit formel est également faible, avec seulement 10 % de la population en Afrique subsaharienne y ayant accès, contre 22 % dans les pays à revenus intermédiaires. Cette situation met en lumière les risques associés à une inclusion financière rapide mais peu encadrée. Le développement des services financiers numériques expose en effet les utilisateurs à des risques de fraude, comme l'ont montré les résultats d'une enquête menée en Côte d'Ivoire, où près de trois quarts des utilisateurs de services financiers numériques ont rapporté avoir été confrontés à des tentatives d'escroquerie. Ces risques sont encore plus importants pour les populations les plus vulnérables, notamment les personnes à faibles revenus, les femmes et celles ayant peu d'éducation financière.

Politiques publiques adaptées

Pour garantir une inclusion financière durable et bénéfique à la santé financière des populations, l'étude recommande d'adopter des politiques publiques adaptées. D'une part, l'éducation financière doit être renforcée afin de permettre aux individus de comprendre les services qui leur sont offerts et d'éviter les pièges du surendettement. D'autre part, une réglementation protectrice, notamment contre l'usure et la fraude, est essentielle pour limiter les abus et garantir la confiance des utilisateurs dans le système financier. Parallèlement, l'accès aux infrastructures financières sûres, telles que les systèmes de paiement interopérables et les mécanismes de crédit, doit être renforcé. Des initiatives comme le Pan african payment and settle-

ment system (Papss) et le projet de paiement instantané (Pi) de l'Uemoa constituant des avancées majeures en matière d'intégration des marchés financiers régionaux et de réduction des coûts des services financiers. Les autorités publiques sont également appelées à adapter les réglementations pour prendre en compte la croissance rapide des services financiers numériques. Cela inclut la création de nouvelles catégories d'acteurs financiers et l'introduction de structures réglementaires telles que les « sandbox » pour tester des innovations financières tout en garantissant la protection des consommateurs. Enfin, une attention particulière doit être portée à l'accès aux services financiers pour les populations les plus marginalisées. Les initiatives visant à améliorer l'identification des particuliers et à mettre en place des registres de garanties et des centrales de risques joueront un rôle clé dans la réduction des asymétries d'information et dans l'élargissement de l'accès au crédit. L'étude conclut que bien que des progrès notables aient été réalisés dans l'inclusion financière en Afrique subsaharienne, il est impératif d'adopter une approche inclusive et durable pour garantir la "santé financière" des populations. Cela nécessitera un engagement renforcé des gouvernements, des institutions financières et des partenaires internationaux pour créer un environnement financier sûr, transparent et accessible à tous.

Avec Lanation

Burkina Faso

Plus de 2 000 milliards FCFA de chiffre d'affaires réalisés par les entreprises publiques

Plus de 2 000 milliards FCFA, c'est le chiffre d'affaires réalisé en 2023 par les dix plus grandes entreprises publiques du Burkina Faso, soit plus de 90 % des revenus générés par l'ensemble du secteur.

Actives dans des domaines phares comme l'agro-industrie, les services et l'énergie, elles occupent une place centrale dans l'économie nationale. De ce fait, Sika Finance vous révèle les sociétés publiques ayant contribué le plus à l'économie au cours de l'année sus-indiquée. En tête du classement, la SONABHY, société nationale des hydrocarbures du Burkina Faso, confirme sa position de leader du secteur public avec un chiffre d'affaires en hausse de 17 %, atteignant 1 322 milliards FCFA en 2023, soit 58% des revenus du secteur public. Après un recul de 2 % de son résultat net l'année précédente, la société renoue avec la croissance, affichant une progression de 29 % à 50 milliards sur la période étudiée. La SONABEL, la société nationale d'électricité, a pour sa part affiché une solide performance. Bien qu'elle occupe la deuxième place en raison d'un chiffre d'affaires nettement inférieur (269 milliards FCFA), elle a enregistré une hausse plus marquée de son résultat net, qui a bondi de 70 % pour atteindre 11 milliards FCFA en 2023. La Caisse Nationale de Sécurité Sociale (CNSS), renforce son influence économique en plus de son rôle social, s'emparant de la troisième place au détriment de la LONAB en raison d'un revenu (219



milliards FCFA) en hausse de 12%. Cette progression s'accompagne d'une augmentation presque équivalente de son excédent, qui a crû de 11 % pour atteindre 113 milliards FCFA, le plus élevé parmi les dix plus grandes entreprises publiques. Quant à la LONAB, l'on note une baisse d'activité traduit par son chiffre d'affaires, ressorti à 205 milliards FCFA contre 207 milliards FCFA en 2022.

6% du chiffres d'affaires totales des entreprises publiques

Derrière les mastodontes, d'autres entreprises publiques jouent un rôle clé dans l'économie burkinabè. La Caisse Autonome de Retraite des Fonctionnaires (CARFO) affiche un revenu de 133 milliards FCFA, en légère augmentation par rapport à l'année précédente, mais maintient un excédent stable à 70,1 milliards FCFA (+1 %). De son côté, l'Office National de l'Eau et de l'Assainissement (ONEA) traverse une période plus difficile : malgré un chiffre d'affaires de 54,5 milliards FCFA, son résultat net plonge de 32 %, illustrant les défis liés

aux coûts d'exploitation et aux investissements dans les infrastructures. Dans le secteur des services, La Poste du Burkina Faso qui fait face à la concurrence croissante des solutions numériques, enregistrant un recul de 32 % de son bénéfice net, à 1,7 milliard FCFA et un chiffre d'affaires de 29 milliards. À l'inverse, le Centre de Gestion des Cités (CEGECI), société d'État de promotion immobilière, tire son épingle du jeu, avec une hausse de 72 % de son bénéfice net, soit deuxième plus forte hausse du classement, atteignant 51,6 millions FCFA, grâce à un chiffre d'affaires en hausse de 15% (5 milliards FCFA). Enfin, la Société Nationale d'Aménagement des Terrains Urbains (SONATUR) et la Minoterie du Faso (MINOFA) affichent des dynamiques opposées. Tandis que la SONATUR voit son bénéfice net chuter de 38 %, à 1,8 milliards FCFA, la MINOFA avec une hausse spectaculaire de 122 % en raison notamment de ses revenus qui ont progressé de 25% en 2023, à 4,7 milliards FCFA contre 3,7 milliards FCFA l'année précédente. Ces résultats illustrent les mutations en cours au sein du secteur public burkinabè, où la capacité d'adaptation aux nouvelles contraintes économiques sera déterminante pour l'avenir.

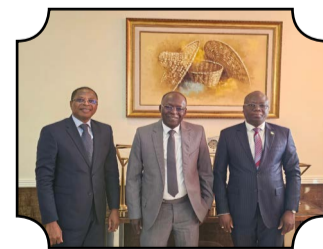
Avec sikafinance

Coopération transfrontalière

Le Commissaire Jonas GBIAN reçu par le Ministre d'Etat, Abdoulaye BIO TCHANE

L'audience s'est déroulée le lundi 24 mars 2025 au Cabinet du Ministre d'Etat chargé du Développement et de la Coordination de l'Action Gouvernementale, à Cotonou, en présence du Représentant Résident de la Commission de l'UEMOA au Bénin Yawovi BATCHASSI

Les échanges entre le Commissaire chargé du Département de l'Aménagement du Territoire Communautaire et des transports et Abdoulaye BIO TCHANE ont porté sur la mise en œuvre des programmes de coopération transfrontalière locale et d'appui à la décentralisation financière, dont le Comité d'Orientation Stratégique s'est tenu le 19 mars 2025 à Cotonou. Le Ministre d'Etat a exprimé sa satisfaction par rapport aux acquis des deux programmes notamment



la réalisation des investissements structurants, des cadres de dialogues entre les collectivités de part et d'autre des frontières, de la promotion du dialogue et des activités culturelles dans les espaces transfrontaliers. Il s'est en outre réjoui de la cohésion sociale et la sau-

vegarde de la paix entre les peuples des différents Etats. Pour rappel, la deuxième phase du Programme de Coopération Transfrontalière Locale (PCTL2) et le Programme Régional d'Appui à la Décentralisation Financière en Afrique de l'Ouest (PRADEF) sont cofinancés par la Commission de l'UEMOA et la Coopération suisse. Le Conseil des Collectivités Territoriales de l'UEMOA (CCT-UEMOA) en est l'agence d'exécution.

Avec uemoa.int

mardi 25 mars 2025

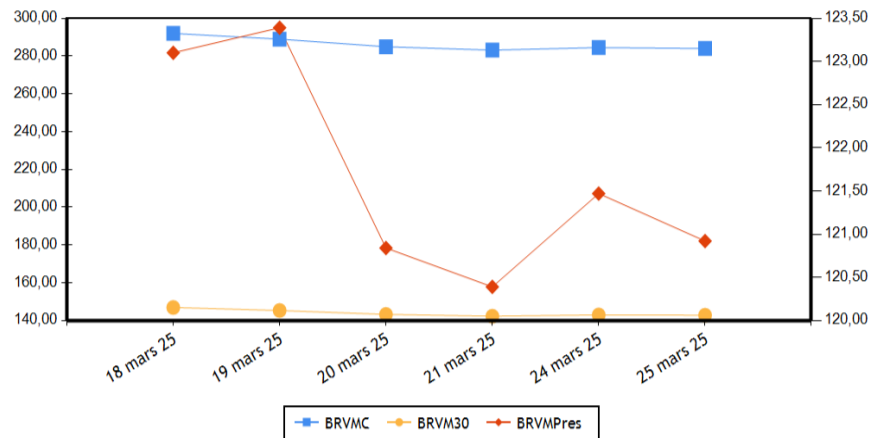
N° 59

BRVM COMPOSITE	283,97
Variation Jour	-0,18 % ↓
Variation annuelle	2,88 % ↑

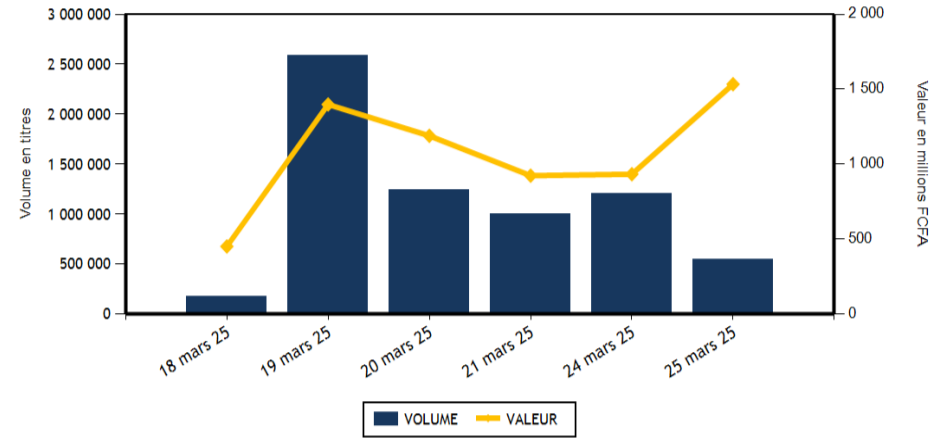
BRVM 30	142,80
Variation Jour	-0,10 % ↓
Variation annuelle	2,93 % ↑

BRVM PRESTIGE	120,92
Variation Jour	-0,45 % ↓
Variation annuelle	5,29 % ↑

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés



Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	10 650 938 381 642	-0,18 %
Volume échangé (Actions & Droits)	465 196	-61,37 %
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	721 276 818	-19,09 %
Nombre de titres transigés	44	0,00 %
Nombre de titres en hausse	6	-57,14 %
Nombre de titres en baisse	19	-9,52 %
Nombre de titres inchangés	19	111,11 %

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
ECOBANK TRANS. INCORP. TG (ETIT)	16	6,67 %	0,00 %
ORANGE COTE D'IVOIRE (ORAC)	13 600	2,26 %	-22,29 %
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE (SIBC)	4 450	1,14 %	25,18 %
SOGB CI (SOGC)	5 445	0,83 %	18,11 %
ORAGROUP TOGO (ORGT)	1 595	0,31 %	-16,93 %

INDICES PAR COMPARTIMENT

Base = 100 au 02 janvier 2023	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM-PRESTIGE	10	120,92	-0,45 %	5,29 %	41 766	409 002 705	9,92
BRVM-PRINCIPAL	37	158,32	-0,12 %	14,63 %	423 430	312 274 113	11,93

INDICES SECTORIELS ANCIENS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	11	139,83	-1,48 %	19,15 %	23 033	59 510 805	20,00
BRVM - SERVICES PUBLICS	5	702,18	-0,11 %	-8,09 %	30 101	323 862 170	9,45
BRVM - FINANCES	15	115,67	0,25 %	13,68 %	385 549	265 421 638	7,71
BRVM - TRANSPORT	2	336,93	0,00 %	2,54 %	3 219	4 377 890	4,25
BRVM - AGRICULTURE	5	235,87	0,22 %	19,69 %	12 490	39 608 435	11,94
BRVM - DISTRIBUTION	7	385,56	-1,72 %	15,00 %	10 655	28 252 740	22,58
BRVM - AUTRES SECTEURS	2	665,93	-1,72 %	2,54 %	149	243 140	22,16

INDICES SECTORIELS NOUVEAUX

Base = 100 au 02 janvier 2025	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - TELECOMMUNICATIONS	3	91,06	-0,12 %	-8,94 %	27 028	307 040 790	9,31
BRVM - CONSOMMATION DISCRETIONNAIRE	7	98,83	-0,91 %	-1,17 %	13 730	9 352 865	22,37
BRVM - SERVICES FINANCIERS	15	113,68	0,26 %	13,68 %	385 549	265 421 638	7,71
BRVM - CONSOMMATION DE BASE	9	120,09	-0,98 %	20,09 %	14 490	59 702 880	18,97
BRVM - INDUSTRIELS	7	118,82	-0,91 %	18,82 %	11 526	29 166 255	8,53
BRVM - ENERGIE	4	119,50	-1,94 %	19,50 %	9 800	33 771 010	19,36
BRVM - SERVICES PUBLICS	2	117,18	0,00 %	17,18 %	3 073	16 821 380	12,48

Obligations vertes

L'Afrique ne capte que 0,3% des fonds mondiaux (FSD Africa)

Alors que l'Afrique a émis 9,6 milliards \$ d'obligations vertes, le rapport souligne la nécessité de recourir à des solutions de la « finance mixte » combinant des financements concessionnels, un soutien technique et des garanties pour débloquer le potentiel de ce marché sur le continent.

Les émissions d'obligations vertes en Afrique ont atteint un montant cumulé de 9,6 milliards de dollars, mais l'énorme potentiel de ce segment du marché de la dette dédié au financement des projets « verts » demeure largement inexploité sur le continent, selon un rapport publié le 21 mars 2025 par FSD Africa (Financial Sector Deepening Africa), une agence de développement financée par le gouvernement britannique. Intitulé « Impact of Green Bonds in Africa », le rapport rappelle que les premières obligations vertes en Afrique ont été émises en 2013 par la Banque africaine de développement (BAD). Depuis, le marché africain de ce type de titres de dette destiné à financer les projets environnementaux, les énergies propres, les transports en commun à faibles émissions et d'autres projets sobres en carbone s'est développé pour atteindre 76 émissions réalisées par 40 entités, y compris des institutions financières multilatérales, des gouvernements et des sociétés (banques et entreprises). Ces émissions restent cependant très concentrées, l'Afrique du Sud, le Nigeria, le Maroc, l'Égypte et la BAD accaparant 91 % du total des opérations répertoriées. Actuellement, l'Afrique représente moins de 1 % du nombre des émissions mondiales de « Green bonds » et seulement 0,3 % de la valeur totale des fonds mobilisés grâce à ces émissions. Durant la dernière décennie, les émissions d'obligations vertes sur le continent ont augmenté à un taux de croissance annuel composé (TCAC) de 20 %, un rythme beaucoup plus lent que ceux de l'Asie-Pacifique et de l'Amérique latine, où les émissions ont enregistré des progressions respectives de 70 % et 43 % au cours de la même période. Les types d'émetteurs sur le marché africain des obligations vertes évoluent et se distinguent des autres régions telles que l'Europe et l'Amérique latine. Dans un premier temps, les émetteurs souverains et les institutions multilatérales ont donné le coup d'envoi du marché des obligations vertes sur le continent, et ont été à l'origine de la quasi-totalité des opérations durant les cinq années qui ont suivi la première émission de la BAD. Une fois que ce type de titres de dette a fait ses preuves, les entreprises et les banques



ont fait des incursions remarquables sur le marché, à tel point qu'elles ont représenté plus de 60 % de la valeur totale des émissions au cours des cinq dernières années. A l'échelle continentale, les obligations vertes financent principalement des projets à objectif mixte (atténuation du changement climatique et adaptation à ses conséquences) et des projets d'atténuation. Au cours de la dernière décennie, les projets incluant à la fois des mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique ont représenté environ 63 % de la valeur totale des émissions, contre 30% pour des projets portant uniquement sur l'atténuation des effets du changement climatique.

Un processus d'émission coûteux

Le rapport souligne d'autre part que les projets financés par des obligations vertes ont eu des effets bénéfiques avérés sur l'environnement en Afrique. Par exemple, le portefeuille d'obligations vertes de la BAD a permis d'éviter l'émission d'environ 43,2 millions de tonnes de gaz à effet de serre, d'ajouter 1,6 million de mégawatt-heures (MWh) de capacités d'énergies renouvelables et d'économiser 110 millions m³ d'eau. À plus petite échelle, les obligations vertes émises par la banque nigérienne Access Bank ont permis de réduire les émissions de CO₂ d'environ 4 032 tonnes par an et de protéger quelque 900 hectares de terres contre les inondations. Les projets « verts » ont également eu plusieurs avantages en matière d'inclusion sociale, notamment dans les domaines de l'accès à l'électricité, de l'amélioration des revenus grâce à la création d'emplois, de l'accès à des transports à faible coût et de l'accès à l'eau. Au Maroc, les obligations vertes de l'Office national des chemins de fer (ONCF) ont par exemple permis de financer le lancement d'un train roulant grâce à l'énergie éolienne, qui transporte 4,2 millions de personnes

par an à des tarifs abordables et réduit les temps du trajet entre Tanger et Casablanca de cinq heures à un peu plus de deux heures. Malgré leurs bénéfices environnementaux et sociaux indéniables, les obligations vertes restent un petit segment de niche sur les marchés des capitaux en Afrique, en raison des défis macroéconomiques et d'un processus d'émission gourmand en ressources. Les « Green bonds » sont soumis aux mêmes problèmes d'accès au marché des capitaux que la dette traditionnelle dans la plupart des pays africains. Les conditions macroéconomiques instables, telles que la dépréciation des monnaies et l'inflation élevée, créent de l'incertitude pour les investisseurs potentiels. En outre, le risque de change décourage les investisseurs non africains qui ont besoin d'instruments de couverture d'un coût prohibitif pour protéger leurs investissements. Dans ces conditions, les émetteurs doivent offrir une prime de risque pour attirer les investisseurs, ce qui augmente le coût du capital et rend les obligations vertes moins attractives. Le processus d'émission des obligations vertes est aussi très coûteux pour les émetteurs africains. Les frais d'émission de ce genre d'obligations représentent 5% de la valeur totale de l'opération en Afrique, contre 0,9% en Europe. Compte tenu des conditions du marché en Afrique, des solutions de la finance mixte (Blended Finance) comprenant des financements concessionnels, un soutien technique et des rehaussements de crédit (garanties) sont nécessaires pour débloquer l'énorme potentiel des obligations vertes sur le continent, où 190 milliards de dollars sont nécessaires chaque année pour mettre en œuvre les contributions déterminées au niveau national (CDN), qui représentent les engagements des pays africains à limiter le réchauffement climatique à 1,5°C, conformément à l'objectif de l'Accord de Paris sur le climat.

Avec Agence Ecofin

CEDEAO

Un projet promeut la libre circulation des personnes

Il s'agit de maximiser le potentiel de développement lié à la liberté de circulation des personnes et à la migration en Afrique de l'Ouest.

La Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union européenne (UE) ont lancé la deuxième phase d'un projet intitulé « Appui à la libre circulation des personnes et à la migration en Afrique de l'Ouest » (FMM II, en acronyme anglais). Financée par l'UE, la deuxième phase sera mise en œuvre par un consortium d'agences spécialisées comprenant l'Organisation internationale pour les migrations (OIM), l'Organisation internationale du travail (OIT) et le Centre international pour le développement des politiques migratoires (ICMPD), et ce, en étroite collaboration avec les États membres de la CEDEAO. Pour l'OIM, le lancement du FMM II « marque une étape significative dans la coopération régionale, consolidant la vision d'une Afrique de l'Ouest sans frontières, intégrée économiquement et socialement cohésive ». La nouvelle phase vise, selon ses initiateurs, à soutenir les États membres de la CEDEAO dans la mise en œuvre de politiques facilitant la libre circulation des personnes tout assurant la sécurité et la stabilité sociale.

Le programme per-

Transport

Kenya Airways annonce un bénéfice de 41,7 millions \$ en 2024, le premier depuis 11 ans

Après plus d'une décennie de pertes, Kenya Airways renoue avec les profits. La compagnie a annoncé un bénéfice après impôts de 41,7 millions USD pour 2024.

Kenya Airways (KQ) a annoncé avoir enregistré un bénéfice après impôts de 5,4 milliards de shillings kenyan (environ 41,7 millions USD) au titre de l'exercice 2024 clôturé le 31 décembre. Ceci marque son tout premier profit sur activité depuis 11 ans. Sur l'année, la compagnie a augmenté de 10% sa capacité de transport de passagers (mesuré en sièges-kilomètres), ce qui a entre autres permis une croissance de 4% du trafic pour un total de 5,23 millions de voyageurs. Les volumes de fret ont quant à eux progressé de 25%. « Cela prouve que la stratégie de redressement porte ses fruits. Ces résultats sont remarquables, car ils marquent également le plus grand nombre de passagers transportés par la compagnie aérienne et le chiffre d'affaires le plus élevé atteint dans l'histoire de la



● Cérémonie de lancement de la deuxième phase du projet FMM II.

met aux personnes de se déplacer en toute sécurité dans toute la région

Il s'agit de maximiser le potentiel de développement lié à la liberté de circulation des personnes et à la migration en Afrique de l'Ouest. « La migration a toujours été une composante essentielle de l'histoire et du développement de l'Afrique de l'Ouest. Le FMM II renforcera les mécanismes permettant aux individus de se déplacer en toute sécurité et de contribuer à la prospérité économique. Aujourd'hui, nous franchissons une étape décisive pour faire de la migration une source d'opportunités plutôt qu'un défi », a déclaré un responsable de la CEDEAO. « L'Union

européenne reste résolue à accompagner la CEDEAO dans la mise en place d'un système migratoire solide. À travers le FMM II, nous renforçons les structures institutionnelles pour garantir que la migration soit sûre, organisée et bénéfique pour tous », a indiqué Massimo De Luca, Chef de la coopération de la Délégation de l'UE au Nigeria et auprès de la CEDEAO. La migration intra-africaine est souvent présentée sous l'angle de la crise et perçue comme un défi à gérer. Son potentiel en tant que catalyseur du développement économique, du transfert de compétences et de la cohésion sociale reste largement sous-estimé, selon l'Union africaine (UA).

Avec news



compagnie » a indiqué Allan Kilavuka, son DG. Ayant multiplié les pertes sur plus d'une décennie, KQ a dû être renflouée par l'Etat kenyan qui a affiché ces dernières années sa volonté de rompre avec ce modèle et de lui trouver un partenaire stratégique. En attendant d'attirer de nouveaux investisseurs, le transporteur fait l'objet d'un programme de restructuration qui comporte entre autres l'extension de son réseau et de son parc. L'année dernière en l'occurrence, elle a lancé de nouvelles lignes

vers Mogadiscio, Maputo et Eldoret. Les plans du transporteur sont selon Allan Kilavuka, de maintenir la politique d'assainissement des finances, de formation du personnel et d'extension du réseau vers des destinations comme Londres (prévue pour début juillet), ainsi que d'amélioration de l'expérience voyageur. Malgré cette embellie KQ doit néanmoins encore éponger ses dettes antérieures pour atteindre la stabilité financière.

Avec Agence Ecofin

Assemblées annuelles 2025

Quand l'agriculture illustre le potentiel du capital africain

Au cours des dix dernières années, trois importantes initiatives, lancées par la Banque africaine de développement avec ses partenaires ont contribué à donner un coup d'accélérateur au développement du secteur agricole en Afrique.

Tirer le meilleur parti du capital de l'Afrique pour favoriser son développement : le thème des Assemblées annuelles 2025 trouve une illustration concrète dans le secteur agricole. À travers trois initiatives transformatrices – les agropoles, le programme d'urgence alimentaire et les engagements de Dakar 2 – le Groupe de la Banque africaine de développement démontre comment la valorisation des ressources naturelles, humaines et financières peut catalyser le développement du continent.

« Pour la collecte et le groupage de nos produits agricoles, nous avons fonctionné dans l'informel pendant de longues années. Aujourd'hui, grâce au projet 2PAI-Bélier, nos parents sont désormais dans de meilleures conditions pour produire, transporter et commercialiser leurs récoltes ». À Tiébissou, dans le centre de la Côte d'Ivoire, Roland



Koffi N'Goran, porte-parole d'une coopérative agricole, résume ainsi l'impact des deux centres de groupage agricole construits au profit des producteurs de la région. Ces infrastructures, réalisées dans le cadre de la première agropole en Côte d'Ivoire, sont de véritables plateformes de service commercial entre producteurs, acheteurs et consommateurs. Financée par la Banque africaine de développement, cette agropole est le symbole d'une transformation progressive du secteur agricole ivoirien. Le programme est également en cours de déploiement en Guinée, au Mali, à Madagascar, au Sénégal, au Togo et en Éthiopie, où il offre des opportunités inattendues aux

petits producteurs. Au Nigeria, où se développe le plus vaste programme, la première phase a concerné sept États pour la production et la commercialisation du cacao, du riz, du manioc, de la tomate, entre autres.

Dans l'agriculture, le Groupe de la Banque africaine de développement a lancé une initiative phare avec les Zones spéciales de transformation agro-industrielle (SAPZ) afin d'accroître la productivité et la compétitivité du secteur, tout en réduisant les coûts logistiques. La Banque a investi 1,1 milliard de dollars dans le développement de ces zones et a mobilisé des cofinancements auprès de partenaires, notamment la Banque islamique de développement, le Fonds inter-

national de développement agricole, la Banque arabe de développement économique en Afrique, Afreximbank, l'Union européenne et la Banque coréenne EXIM, entre autres.

À ce jour, 27 zones spéciales sont déployées dans treize pays. Depuis près d'une décennie, le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, fait de ce programme un instrument clé pour faire reculer l'insécurité alimentaire qui touche le continent africain plus durement que n'importe quelle autre région du monde.

« Ces zones spéciales transformeront l'Afrique en puissance industrielle de l'alimentation et de l'agriculture. Elles aideront à libérer plei-

nement le potentiel agricole de l'Afrique. Elles favoriseront le commerce régional et international des produits alimentaires et agricoles. Elles ouvriront de nouvelles voies vers la prospérité », souligne le président Adesina.

Une facilité d'urgence

Afin d'éviter des perturbations dans l'approvisionnement alimentaire du continent après le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne en février 2022, la Banque africaine de développement a rapidement mis en place la Facilité africaine de production alimentaire d'urgence. Dotée de 1,5 milliard de dollars, cette initiative sans précédent a permis d'aider les petits exploitants agricoles africains à combler le déficit alimentaire. Des semences certifiées et des intrants de haute qualité, dont des engrais, ont été mis à la disposition de millions d'agriculteurs près de 33 pays africains.

Deux ans après son lancement, l'initiative a porté ses fruits. Au Burundi, Marie-

Thérèse Nahabaganwa est présidente de la coopérative Tsindinzara (« Combattre la faim » en Kirundi) dans les vallées de Muhara et de Kagera – Ruhohera, couvrant une superficie de 200 hectares. Bénéficiaire de six tonnes de semences de maïs hybride, d'intrants agricoles et d'un encadrement technique, la coopérative a produit 800 tonnes de maïs sur la période 2023-2024, à raison de quatre tonnes par hectare. « Nous devons tous ces résultats exceptionnels à la conjugaison des efforts de l'administration locale et du soutien des projets financés par la Banque africaine de développement », se félicite Marie-Thérèse.

Du Sénégal à Djibouti, en passant par la Guinée, la Facilité africaine de production alimentaire a permis aux petits exploitants agricoles d'augmenter significativement leurs rendements.

Avec afd

HOROSCOPE finance

Bélier De petits problèmes financiers vous perturberont et vous obligeront à remettre à plus tard vos folles envies de dépense. Soyez plus économe, plus raisonnable, afin d'éviter les fins de mois difficiles et démoralisantes.

Taureau Vos secteurs financiers seront influencés par des planètes favorables, comme Jupiter et Pluton, qui décupleront les gains. Mais aussi par des astres plus inquiétants, tel Saturne, qui pourraient faire de vous un panier percé ! Mais votre sort sera en fin de compte entre vos mains : si vous agissez avec prudence et évitez les placements trop aléatoires et les dépenses futiles, vous devriez arrondir votre capital. Dans le cas contraire...

Gémeaux Ce sera le moment d'établir un vaste programme d'économies. Maintenant que vous êtes libéré de l'influence néfaste de Neptune, vous pourrez beaucoup plus facilement renoncer aux dépenses inutiles. Résultat : les fins de mois ne tourneront plus systématiquement au cauchemar.

Cancer Les nombreuses planètes influençant en ce moment les secteurs d'argent de votre thème forment des configurations favorables, mais aussi des combinaisons beaucoup moins bénéfiques. Il vous faudra donc gérer prudemment votre budget si vous voulez éviter les difficultés. Cela ne devrait pas vous demander trop d'efforts.

Lion Vos rentrées d'argent seront plus importantes que prévues. Vous n'aurez donc pas à vous en plaindre. Si vous avez un projet personnel à proposer à un financier, n'hésitez pas, vous obtiendrez un prêt aux conditions très avantageuses.

Vierge Sous l'impulsion de Mars mal aspecté, vous éprouverez une envie pratiquement irrésistible de dépenser votre argent. Afin de prévenir une catastrophe, arrangez-vous pour vous mettre dans l'impossibilité de bourse délier : pas d'argent liquide sur vous, chéquiers et cartes de crédit mis sous clé, etc. ; ou tâchez d'acheter utile, même si ce mot vous fait frissonner d'horreur.

Balance Très bonnes influences astrales dans le secteur financier. Profitez-en pour consolider votre situation matérielle. Vous pourrez aussi envisager de nouveaux modes de placements à long terme.

Scorpion Les influx de Jupiter vous inclineront à faire des économies. Aussi sera-t-on très étonné de votre réticence à ouvrir votre portefeuille aujourd'hui, ce qui n'est pas dans vos habitudes. Continuez dans cette voie.

Capricorne Avec Uranus et Jupiter influençant votre vie financière, vous ne devriez pas avoir à vous plaindre. Attention simplement à ne pas prendre de décisions trop rapides concernant des placements ou des investissements. Vous manquerez parfois de recul et risquez de vous embarquer à l'aveuglette sur une route sans issue. Prenez conseil de personnes avisées, et tout ira bien.

Sagittaire Votre équilibre pécuniaire de base devrait rester solide. Mais vous devrez tout de même vous méfier de l'impact de Saturne. Il pourra affecter votre comportement en matière d'argent. Attention, donc, si des envies folles vous passent par la tête, à ne pas jeter vos économies par les fenêtres. Si vous êtes en voyage, notamment, méfiez-vous de la griserie afin d'éviter les dépenses superflues.

Verseau Autant le préciser tout de suite : cette configuration de Saturne n'augure rien de fameux dans le secteur finances. Au mieux, elle vous contraindra à accepter une période de restriction. Au pire, elle va provoquer de nombreux retards dans des rentrées d'argent, ce qui vous obligera à refaire vos comptes. En attendant que la situation se rétablisse, ce qui ne saurait tarder, essayez de ne pas en faire une maladie.

Poisson Des démarcheurs à domicile essaieront de profiter de votre faiblesse psychologique momentanée pour vous faire signer un engagement d'achat catastrophique. Sachez que vous disposez légalement de 7 jours pour dénoncer le contrat.

L'économiste du Togo

Premier Quotidien Economique du Togo - REC N°0602/11/12/19/HAAC
Journal spécialisé d'informations d'analyses et d'investigations économiques, financières et boursières
Edité par l'Agence de communication « CHEZ VOUS TOGO »
N° RCCM : TG-LFW-01-2022-B12-01207

Adresse : Rue Entreprise de l'Union, en face de la Pharmacie des Roses – Agoè Téléssou
Email : contact@leconomistedutogo.tg
Site web : www.leconomistedutogo.tg
REC N°0650 / 07 / 09 / 2022 / HAAC

Directeur Général

Léonard DOSSOU
(+228 96 26 05 15)

Administrateur Délégué

Anicet Carlos OKE
(+228 91 46 14 79)

Directeur de Publication

TIGOSSOU Midas K.A
(+228 90 16 47 09)

Rédacteur en Chef

Joël YANCLO
(+228 97 78 79 07)

Rédacteurs

Hélène MARTELOT

Nicole ESSO

Junior AREDOLA

Vivien ATAKPABEM

Wilson LAWSON

Directeur Commercial

Eli DEKOU
(+228 92 10 93 53)

Correcteur

Michel Yao AYEVA

Graphiste

A.Koffivi. AMOUZOUKPE

African Banker**Trois défis majeurs à relever pour le commerce**

Le manque d'accès aux capitaux et à l'information, ainsi que le manque de confiance entre les partenaires commerciaux sont des obstacles à surmonter, juge Seyi Kumapayi (Access Bank).

Lors d'une conférence sur le commerce africain au Cap, en Afrique du Sud, Seyi Kumapayi, directeur exécutif des filiales africaines d'Access Bank, a délivré un message sur les défis que la banque aide à résoudre pour toutes les parties prenantes impliquées dans le commerce en Afrique dans le but de « connecter le continent dans le commerce ». Seyi Kumapayi a déploré le fait que, malgré les 1,3 milliard d'habitants de l'Afrique, le commerce entre le continent et le reste du monde ne représente que 3 %, le commerce intra-africain ne représentant qu'environ 16 % du commerce total du continent. Aussi faut-il veiller à ce que « l'Afrique commence à commercer avec elle-même ». « Nous voulons utiliser nos connexions en Afrique et en dehors et, en travaillant dans le cadre de l'accord de libre-échange continental africain, être une passerelle entre l'Afrique et le monde. Nous nous efforçons de combler ces écarts flagrants pour faire en sorte que le commerce intra-africain atteigne 30 % à 40 % au cours des prochaines années. » La conférence, dont le thème était « Donner les moyens à l'Afrique par le commerce, l'innovation et la croissance durable », a réuni un éventail d'acteurs de l'écosystème commercial afin d'encourager la discussion sur les solutions et les stratégies commerciales visant à développer les marchés en Afrique. Parmi les délégués figuraient des petites et moyennes entreprises et des entreprises régionales, des leaders industriels, des décideurs politiques, des financiers, des importateurs et des exportateurs, et des représentants des douanes et des agences gouvernementales. Parmi les orateurs de la conférence figuraient Wamkele Mene, secrétaire général de la Zone de libre-échange



continentale africaine (ZLECAf) ; Kanayo Awani, vice-président exécutif du développement du commerce intra-africain et des exportations à Afreximbank ; le Dr Marc Auboin, conseiller à l'Organisation mondiale du commerce ; et Solomon Quaynor, vice-président des infrastructures et de l'industrialisation du secteur privé à la Banque africaine de développement.

Les trois défis

Abordant le défi de l'accès au capital, Seyi Kumapayi a déclaré que de nombreuses entreprises à travers le continent sont paralysées en raison de leur incapacité à accéder au capital. La structure du capital est un obstacle, tandis que le coût inhibiteur du capital est souvent trop élevé pour permettre aux entreprises de se lancer dans la concurrence. « Comment améliorer le financement pour que le gars au Ghana puisse acheter au gars au Cameroun ? Ce problème d'accès au capital est un énorme obstacle au commerce en Afrique », a-t-il déclaré. Ce qu'il faut, c'est un secteur des services financiers qui permette aux entreprises d'accéder au capital pour investir dans la croissance ainsi que dans l'innovation, et la capacité nécessaire pour étendre leurs activités à d'autres pays. « C'est aux banques africaines d'aider à créer des solutions. »

Concernant l'accès à l'information, Seyi Kumapayi a déclaré qu'il existe de nombreuses entreprises en Afrique qui n'ont pas accès aux informations ou à la veille économique nécessaires pour prendre des décisions éclairées sur les opportunités en dehors de leurs frontières nationales. Il a déclaré que le secteur des services financiers et les autres parties prenantes doivent faire du partage de l'information et de l'exploitation de la technologie une priorité afin de garantir que les entreprises africaines soient en mesure d'analyser les opportunités dans d'autres pays.

Concernant le manque de confiance entre les partenaires commerciaux, Seyi Kumapayi a cité les nombreux défis historiques entre un certain nombre de pays d'Afrique, notamment un manque de réciprocité en matière de réglementation et un manque d'uniformité des normes sur le continent. « Lorsqu'il y a un manque de confiance, les gens ne font pas d'échanges commerciaux entre eux. Ces problèmes entravent sérieusement la collaboration et il est nécessaire de se concentrer sur l'instauration de la confiance et la création d'un climat sain pour le commerce. »

Travailler à l'international

De son côté, Access Bank s'est toujours engagée à stimuler la croissance économique et à favo-

riser le développement durable sur le continent africain, a noté le dirigeant. « Notre présence s'étend désormais à 24 pays, où nous jouons un rôle crucial dans la facilitation des échanges commerciaux, le soutien aux entreprises et aux PME, et l'autonomisation des groupes démographiques clés tels que les femmes et les jeunes. Cette présence étendue nous permet de favoriser le commerce transfrontalier, d'offrir des solutions financières sur mesure et de stimuler la création d'emplois, contribuant ainsi au développement socio-économique plus large des régions dans lesquelles nous opérons. »

Il a ajouté qu'Access Bank travaille en étroite collaboration avec un certain nombre d'institutions de financement du développement. « À ce jour, nous avons attiré plus de 2 milliards de dollars pour des prêts à long terme dans toute l'Afrique. »



● Seyi Kumapayi

Access Bank s'est également engagée à fournir des financements pour permettre la valorisation commerciale des produits de base en provenance d'Afrique, comme le cacao et le pétrole brut. « Nous devons raffiner davantage et ajouter de la valeur aux matières premières en Afrique, avant de les exporter. » « Access Bank a réalisé de nombreuses acquisitions au cours des deux dernières années. Nous sommes à un stade de consolidation. Nous avons considéré le commerce comme l'un des éléments les plus importants pour concrétiser la phase de consolidation de notre stratégie. » « Cette conférence rassemble des personnes qui affirment que l'Afrique est prête à commercer. Access Bank peut être cette locomotive qui reliera l'Afrique d'un point de vue commercial. »

Stratégie d'expansion

Abordant la stratégie d'expansion d'Access Bank sur le continent et ses projets pour le futur proche, Seyi Kumapayi a déclaré : « Conformément à sa vision à long terme, Access Bank continue de se concentrer sur l'expansion de ses capacités à travers le continent. Entre 2025 et 2027, notre stratégie sera axée sur la consolidation de notre leadership sur le marché en approfondissant les relations avec nos clients, en améliorant

nos plateformes bancaires numériques et en élargissant nos services dans des secteurs clés tels que l'agriculture, la technologie et l'énergie. Nous nous engageons également à continuer à soutenir l'autonomisation des femmes et des jeunes, qui reste la pierre angulaire de nos initiatives de responsabilité sociale d'entreprise. » D'ailleurs, a-t-il poursuivi, « dans un avenir proche, Access Bank intensifiera ses efforts pour rationaliser ses opérations, optimiser ses ressources et faire en sorte que ses clients à travers l'Afrique bénéficient d'une expérience bancaire fluide, tout en continuant à étendre sa présence sur les marchés émergents. À mesure que nous nous développons, nous nous efforçons de créer des impacts positifs et durables dans les communautés où nous opérons, en favorisant l'inclusion financière et en contribuant à la transformation économique en cours en Afrique. » Evoquant le bien-fondé de la conférence, le dirigeant s'est dit « enthousiaste quant aux perspectives commerciales de l'Afrique. Nous ne pouvons pas continuer à dire que l'Afrique a du potentiel. Nous devons réaliser ce potentiel. Grâce au pouvoir de rassemblement d'Access Bank, nous avons environ 60 millions de clients à travers l'Afrique qui peuvent mener ce changement. » « Nous devons réunir tout le monde autour de la table, pour dire que l'heure de l'Afrique a sonné. Nous devons agir, et la conférence d'aujourd'hui fait partie de cette action. Ce n'est pas une conférence où nous nous contentons de parler, mais une conférence où nous nous mettons d'accord sur ce qui doit être fait et où nous nous assurons que nous assurons le suivi pour que cela soit fait. »

@ABanker

L'audace d'un assouplissement quantitatif de la BCEAO pour éviter le plongeon des finances publiques du Sénégal.

L'objectif de ce papier est d'esquisser des solutions macroéconomiques suite à la récente visite de la mission du Fonds Monétaire international (FMI) en mars 2025 au Sénégal. Pour rappel, la décision confirmée de ne pas signer un nouveau programme avec le Sénégal avant la correction des faux chiffres sur les finances publiques, donc la dette cachée de 07 Milliards USD, risque, si ce n'est déjà le cas, de plonger le pays dans une crise financière sans précédent.

Face à cette situation, la Banque Centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) pourrait jouer un rôle crucial en mettant en œuvre un programme d'assouplissement quantitatif adapté au contexte régional, en aidant le Sénégal à sortir la tête hors de l'eau. Cette analyse examine les mécanismes potentiels par lesquels la banque centrale pourrait intervenir pour éviter l'asphyxie économique du Sénégal, en s'inspirant des expériences internationales tout en tenant compte des spécificités ouest-africaines.

1. L'état critique des finances publiques sénégalaises

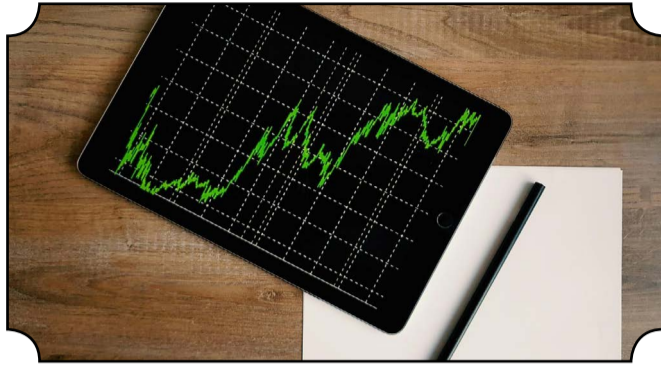
Un endettement insoutenable et des indicateurs alarmants L'audit des finances publiques publié par la Cour des Comptes le dit clairement : ta situation économique et financière du Sénégal en 2025 présente des indicateurs particulièrement préoccupants. Le ratio dette/PIB dépasse 114% en 2025, dépassant largement les seuils critiques recommandés pour les économies émergentes. Ce niveau d'endettement s'accompagne d'un déficit budgétaire abyssal de 12,3% du PIB, très loin des prévisions initiales de 5%

Les conséquences de cette détérioration se sont rapidement manifestées sur les marchés financiers avec une double dégradation de la notation souveraine du pays : Moody's a abaissé la note à B3 avec perspective négative, tandis que Standard & Poor's l'a rétrogradée à B. Cette dégradation reflète la perte de confiance des investisseurs internationaux dans la capacité du Sénégal à honorer ses engagements financiers à moyen terme.

Des besoins de financement colossaux

Au quotidien, l'État sénégalais doit mobiliser 363 milliards de FCFA chaque mois pour assurer le paiement des salaires des fonctionnaires (1 485 Milliards annuels) et le service de la dette (2 903 Milliards), un effort considérable pour des finances publiques exsangues. Pour l'année 2025, les besoins de financement sont estimés à 4 573 milliards de FCFA, un montant colossal au regard des capacités actuelles du pays.

Cette situation critique a déjà des répercussions sociales importantes, avec l'arrêt des programmes de filets sociaux comme les Bourses de Sécu-



rité Familiale (BSF), touchant directement les populations les plus vulnérables (plus de 800 000 personnes du Registre National Unique) Un accès aux financements compromis

Selon la LFI 2025, le besoin en financement extérieur s'élève à 1 875 milliards de FCFA, dont la moitié devait initialement être couverte par l'émission d'Eurobond (en USD et en EUR). Cependant, l'accès aux marchés internationaux est désormais compromis, comme en témoigne la décote de 35% de l'Eurobond 2048 et des taux actuariels frôlant les 15%.

Sur le plan interne, signe des tensions de trésorerie, le Sénégal a déjà levé près de 300 milliards de FCFA sur le marché financier régional à T1 2025, mais à des conditions onéreuses avec des taux d'intérêt atteignant 8% sur des maturités de 36 mois. Les investissements directs étrangers (IDE) semblent en pause, les partenaires internationaux attendant un signal positif du FMI qui, suite à sa dernière mission de mars 2025, a refusé de signer un nouveau programme avec le pays, dans l'attente de la clarification des faux chiffres et de la dette cachée.

2. La BCEAO et le marché financier régional de l'UEMOA

La BCEAO en tant qu'institut d'émission monétaire a son mandat principal s'articulant autour de la stabilité monétaire, avec une attention particulière, du reste rigide, portée à la lutte contre l'inflation. Dans le contexte actuel, elle a procédé à un resserrement de sa politique monétaire (fin 2024), relevant ses taux directeurs pour contenir les pressions inflationnistes régionales.

Il convient de rappeler que dans le cadre du financement des économies de la zone, la création du Marché des Titres Publics (MTP) au début des années 2000 est consécutive à la suppression des avances statutaires que la BCEAO accordait traditionnellement aux États membres. Cette évolution a marqué un tour-

nant dans le financement des économies de la zone, les obligeant à se tourner vers les marchés pour couvrir leurs besoins budgétaires.

A l'analyse, il ressort que le MTP de l'UEMOA souffre d'une profondeur et d'une taille limitées, avec un encours total atteignant seulement 8 127 milliards de FCFA – 18% des opérations réalisées par le Sénégal à fin 2024. Cette faible capacité d'absorption constitue une contrainte majeure pour le financement des États membres, en particulier dans un contexte de besoins accrus comme celui du Sénégal. Au sein de l'UEMOA, le Sénégal représente environ 16% du PIB régional, ce qui lui confère un poids économique significatif, à côté de la Côte d'Ivoire qui pèse 40%.

3. Le modèle européen d'assouplissement quantitatif face à la crise

Le précédent grec comme référence L'assouplissement quantitatif (Quantitative Easing ou QE) représente une politique monétaire non conventionnelle mise en œuvre par plusieurs banques centrales à travers le monde. L'exemple le plus pertinent pour notre analyse est celui de la Banque Centrale Européenne (BCE) face à la crise de la dette grecque en 2009.

La Grèce présentait alors des similitudes frappantes avec la situation actuelle du Sénégal : un ratio dette/PIB extrêmement élevé (177%), un déficit public de 13%, et un stock important de dette tant extérieure qu'intérieure. Face à cette crise, l'Union Européenne a mis en place un plan de sauvetage de 110 milliards d'euros de prêts sur trois ans. À travers son programme d'assouplissement quantitatif, la BCE a procédé à des rachats massifs de dette souveraine sur le marché secondaire, injectant ainsi de la liquidité dans le système et contribuant à stabiliser les marchés obligataires européens. Cette intervention a permis d'éviter un défaut de paiement de la Grèce et de donner au pays le temps

nécessaire pour mettre en œuvre des réformes structurelles.

Plus largement, les politiques de QE ont été massivement utilisées par les grandes banques centrales mondiales : la Réserve Fédérale américaine (FED) a mobilisé environ 4 000 milliards USD (après la crise des sub-prime), tandis que la BCE a injecté près de 2 500 milliards EUR dans le cadre de ces interventions non conventionnelles.

La littérature économique a abondamment étayé les principaux effets bénéfiques d'un programme de QE, incluant, entre autres, la réduction du coût de financement pour l'État émetteur, l'injection de liquidités dans le système bancaire, l'amélioration des conditions de financement pour l'ensemble de l'économie, et un soutien indirect à la croissance économique. Transposé au contexte de l'UEMOA, un tel programme pourrait constituer une réponse efficace à la crise sénégalaise. D'où ma proposition d'un nouveau cadre d'intervention pour la BCEAO par un élargissement temporaire du mandat de politique monétaire. En effet, un assouplissement quantitatif par la BCEAO nécessiterait une évolution de son cadre opérationnel actuel. Si son mandat prioritaire demeure la stabilité des prix, les circonstances exceptionnelles pourraient justifier une interprétation plus large, incluant la stabilité financière et le soutien à la croissance économique durable.

Dans le cadre du Sénégal, je propose ce plan d'actions spécifique autour des mesures suivantes :

1. *Rachat progressif par la BCEAO d'une partie significative de la créance bancaire de 2 500 milliards*

de FCFA identifiée dans le dernier rapport de la Cour des Comptes. Cette opération ciblerait prioritairement les titres détenus par les banques commerciales, libérant ainsi leur capacité à financer l'économie réelle.

2. *Mise en place d'un programme spécial d'achat de titres publics sénégalais sur le marché secondaire, avec un plafond prédéfini (par exemple 1 000 milliards de FCFA sur 18 mois), permettant de stabiliser les rendements et de faciliter les nouvelles émissions de l'État.*

3. *Création d'une facilité temporaire de refinancement des banques commerciales à des taux préférentiels, conditionnée à l'achat de nouveaux titres publics sénégalais, créant ainsi un circuit vertueux de financement.*

4. *Au demeurant, ces mesures s'inscriraient dans le cadre plus large des réformes du Franc CFA, dont la dernière phase a été marquée par l'annonce du passage à l'Eco. Cette transition monétaire offre une opportunité unique de repenser le cadre de politique monétaire régional, en l'adaptant aux défis contemporains des économies membres.*

5. *La nécessité d'une approche diplomatique concertée Sénégal/Côte d'Ivoire*

Le couple sénégal-ivoirien comme moteur de l'initiative À l'instar du couple franco-allemand qui a joué un rôle moteur dans les innovations de la politique monétaire européenne, un couple sénégal-ivoirien pourrait émerger comme le fer de lance de cette initiative en Afrique de l'Ouest. La Côte d'Ivoire, première économie de l'UEMOA, et le Sénégal, disposent ensemble du poids économique et de l'influence politique nécessaires pour porter ce projet.

Cette alliance stratégique pourrait s'appuyer sur des intérêts convergents : renforcer le leadership régional, prévenir un effet de contagion

en cas de défaut sénégalais, et démontrer la capacité de la région à innover et à résoudre ses problèmes par des solutions endogènes.

Cette approche constituerait une innovation majeure dans la coopération monétaire régionale à s'adapter face à des crises majeures. Elle pourrait également servir de précédent pour d'autres économies de la région confrontées à des difficultés similaires.

Conclusion

Face à la gravité de la crise financière que traverse le Sénégal, marquée par l'échec des négociations avec le FMI et une situation budgétaire alarmante, la BCEAO a non seulement la possibilité mais aussi le devoir d'intervenir. En tant qu'institution régionale dont le Sénégal est membre fondateur et pays hôte, elle ne peut rester spectatrice d'une détérioration qui menacerait la stabilité de toute la zone.

Un programme d'assouplissement quantitatif adapté au contexte ouest-africain constituerait une réponse innovante et potentiellement efficace. En s'inspirant des meilleures pratiques internationales tout en tenant compte des spécificités régionales, cette approche créerait l'espace budgétaire nécessaire pour que le Sénégal puisse mettre en œuvre les réformes structurelles indispensables à son redressement.

L'occasion se présente pour la BCEAO d'affirmer sa maturité institutionnelle et sa capacité à s'adapter à des circonstances exceptionnelles, tout en restant fidèle à sa mission fondamentale de stabilité monétaire dans une acception plus large incluant la stabilité financière régionale.

Seydina Alioune N. Economiste - Essayiste - Consultant Senior / Finance | Logistique intégrée | Transports ferroviaires

Opportunités !!!

Chambres meublées, spacieuses et climatisées sises à Cotonou – Sikecodji - non loin de l'Etoile Rouge.

Meilleurs tarifs avec une bonne connexion internet.

Appeler le : (+229) 69 19 08 80 / 60 91 78 00 / 97 14 85 43.

BOA Express

TRANSFERT D'ARGENT RAPIDE ET SÉCURISÉ

5000

points de service en UEMOA

(Réseaux BOA, Proximo & Atlantique Cash)



Egalement accessible sur l'appli MyBOA

Pour mieux vous servir.

BÉNIN • BURKINA FASO • CÔTE D'IVOIRE • MADAGASCAR • MALI
NIGER • RDC • RWANDA • SÉNÉGAL • TOGO

 **BANK OF AFRICA**
BMCE GROUP 

  | www.boatogo.com